

reçoivent encore des rations ou bénéficient de service à part entière (y compris l'éducation) de l'UNRWA, et le coût en est de quelque 38 millions de dollars par année. C'est grâce à des dons volontaires, tant des particuliers que des pays eux-mêmes, que cet Office peut accomplir son travail. Au nombre des principaux contributeurs, mentionnons les pays suivants : États-Unis, Grande-Bretagne, Canada, France, Australie et Nouvelle-Zélande, tandis que le reste des revenus de l'UNRWA lui vient des petites contributions versées par quelque 40 autres pays, de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et de bienfaiteurs. La discussion sur les travaux de l'office se centrera, comme par le passé, sur la recherche d'une solution permanente de la question des réfugiés.

Effets des radiations ionisantes

Le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des radiations ionisantes (UNSCEAR) dont fait partie le Canada a été créé par l'Assemblée générale lors de sa dixième session. Ce comité a pour mandat de collecter, d'étudier et de diffuser la documentation recueillie sur les effets des radiations ionisantes sur l'être humain et son milieu. Le Comité présente chaque année à l'Assemblée générale un rapport sur l'état de ses travaux. Des rapports généraux lui ont été soumis en 1958, 1962 et 1964.

Lors de la seizième session qu'il a tenue en juin 1966, le Comité a adopté un rapport qu'étudiera l'Assemblée générale au cours de la présente session. Le rapport fait état des radiations sur le milieu, tant naturel que de fabrication humaine, ainsi que des dangers que présentent les effets génétiques des radiations ionisantes sur l'homme qui y est exposé.

Deuxième Commission

La Deuxième Commission se place au premier rang dans le cadre structural des institutions qui permettent aux Nations Unies de s'occuper de ce grand éventail de questions afférentes au commerce, à l'aide et au développement économique. Au nombre des nombreux points — un cinquième de ceux qui figurent présentement à l'ordre du jour de l'Assemblée — qui font l'objet d'étude de la part de la Deuxième Commission, mentionnons les rapports du Conseil économique et social (ECOSOC), le Programme de développement des Nations Unies (PDNU), le Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Cette année, l'attention se portera vraisemblablement sur les aspects de l'aide que prendra le financement du développement économique dans les pays en voie de développement, sur le rapport du Conseil du commerce et du développement, qui soulignera le rythme non satisfaisant de l'expansion de la majorité des pays en voie de développement et leur rôle décroissant dans le commerce international, enfin sur les projets de statut de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDD).